



Le droit à l'existence
—François Paré

Les questions soulevées par Sebastien Chapleau dans le numéro de l'automne 2007 de *CCL/LCJ* nous renvoient, avec une grande délicatesse de propos, au statut même de la littérature pour les enfants au sein de l'institution universitaire. En dénonçant la marginalisation qui marque les œuvres littéraires pour l'enfance dans l'université, Chapleau admet du même souffle que sa critique ne s'applique peut-être pas autant au milieu universitaire canadien, dont il dit ne pas connaître les enjeux, qu'en France où il connaît mieux les appareils de soutien à la recherche et à l'enseignement. Il y a, en effet, des différences marquées entre les deux pays, car la mobilité des domaines de recherches au Canada, influencée en grande partie par les organismes subventionnaires gouvernementaux, n'a pas son équivalent en France. De même, la croissance des équipes de recherche de toutes sortes qui constellent le

paysage universitaire québécois depuis vingt ou vingt-cinq ans fait en sorte que l'ensemble des champs épistémologiques est exploité et que chacun des chercheurs est toujours en quête de territoires inexplorés.

Il persiste malgré tout une certaine réticence à accorder une place acceptable à la littérature pour les enfants dans les programmes universitaires de lettres; mais, là encore, la création de centres spécialisés pluridisciplinaires, comme à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a permis de déblayer le terrain et de se défaire de certains obstacles idéologiques qui paralysaient la diversification des domaines d'enseignement. Enfin, tant au Québec que dans le reste du Canada, les universités ont formé depuis une trentaine d'années une pléthore de jeunes diplômés en littérature pour la jeunesse, frappant aujourd'hui aux portes des départements de

En effet, la littérature pour l'enfance se distingue radicalement des textes littéraires canoniques—qui ne sont que textes—en ce qu'elle fait appel à un univers médiatique extrêmement complexe que la recherche universitaire commence à peine à évoquer.

littérature. La situation me semble donc moins désespérante qu'en France, car dans ce pays tout changement aux compétences disciplinaires et toute transgression des normes restent, me semble-t-il, extrêmement difficiles, tant sont occultes et hautement personnalisés les transferts d'expertises de recherche d'une génération de chercheurs à l'autre. Au Canada, les choses semblent davantage régies par les lois du marché.

Ces limites, qui sont peut-être accessoires dans les propositions avancées par Sébastien Chapleau, n'en invalident pas pour autant les fondements théoriques. Et c'est par là que l'intervention du chercheur peut nous intéresser de part et d'autre de l'Atlantique. Je voudrais tenter maintenant de relever certains défis politiques qui nous sont lancés dans cet essai à partir d'une lecture, entre autres, de Jacques Derrida et, à travers lui, de Roland Barthes. En effet, Chapleau applique à la littérature pour l'enfance la question de la légitimité des oeuvres, telle qu'elle se pose, du moins obliquement, chez Derrida. Passant outre

Pierre Bourdieu et Robert Escarpit, chercheurs dont les positions sur l'institution sont cruciales pour notre compréhension du champ littéraire pour la jeunesse, Chapleau se demande, à la suite de Derrida, « pourquoi certains textes plutôt que d'autres ont le droit d'exister » (114). Si l'on conclut que les oeuvres de littérature pour l'enfance et la jeunesse n'ont pas « le droit d'exister », s'agit-il par extension d'un interdit frappant l'enfant lui-même, l'université s'étant en quelque sorte construite *contre* lui, sur son exclusion? L'argument présenté comporte dès lors des ramifications qui vont bien au-delà des facteurs institutionnels et des contextes nationaux.

Ce qui frappe avant tout dans l'exposé de Sébastien Chapleau, ce sont les contraintes qu'il impose implicitement à l'oeuvre de littérature pour l'enfance. En effet, Chapleau s'indigne de la marginalisation de ces textes particuliers, sur la base justement qu'ils appartiennent uniquement à des textualités écrites. Si la littérature est avant tout une matière textuelle, sur la base de quels principes

épistémologiques, se demande-t-il, pourrait-on alors exclure les textualités produites pour et par les enfants? Cette question repose toutefois sur une vue tronquée. En effet, la littérature pour l'enfance se distingue radicalement des textes littéraires canoniques—qui ne sont que textes—en ce qu'elle fait appel à un univers médiatique extrêmement complexe que la recherche universitaire commence à peine à évoquer. L'oeuvre dépasse donc largement ce que Jacques Derrida entendait par le mot « texte », mot qui apparaît ici comme une réduction de l'objet de recherche, dans la mesure où le « texte » pour l'enfance, bien plus qu'une simple textualité, renvoie à sa structure linguistique autant qu'à son support visuel, son graphisme, sa mise en page, sa temporalité et sa lecture. Nombre d'oeuvres récentes cherchent justement à articuler pour l'enfant-lecteur la totalité des messages linguistiques et iconiques qui constitueront son univers privilégié de lecture. C'est en tant que matière pluridisciplinaire, à l'intersection de l'image et du signe, que l'oeuvre pour l'enfance se construit. Certaines oeuvres québécoises des années 80, comme par exemple la série des *Zunik* de Bertrand Gauthier et Daniel Sylvestre, s'offraient d'ailleurs à l'enfant comme un jeu de langage à multiples dimensions où l'oeil circulait sans arrêt entre les signes parfois convergents, mais le plus souvent disjonctifs.

Par ailleurs, toute tentative de légitimer l'enfant-lecteur, à l'exclusion des autres agents de déchiffrement du texte pour l'enfance, me semble intenable sur les plans institutionnel et symbolique. Dans un sens, j'en conviens, Sébastien Chapleau a raison de dénoncer l'exclusion qui frappe l'enfant-lecteur dans le travail universitaire (sauf en éducation, devrait-on préciser). Tout se passe comme si cet enfant se trouvait exproprié de l'oeuvre qui lui était destinée et où il joue très souvent un rôle de premier plan. Comment en est-il arrivé à occuper une fonction secondaire dans cette histoire qui est la sienne? Cette exclusion est pourtant constitutive de l'objet littéraire singulier qu'est le livre pour enfants. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce livre est toujours déjà coupé de cette enfance même qui est sa raison d'être. Écrit par des adultes, acheté par des adultes, étudié par des adultes, dans un mouvement empreint de nostalgie—ce que souligne d'ailleurs Chapleau—, le livre invite l'enfant à s'inscrire dans une temporalité qui n'est pas la sienne, mais qu'il doit comprendre comme un futur proche, l'horizon ontologique de ce qui, au-delà du temps, persistera pour lui sous forme d'images, de mots et de signes entrelacés. La littérature pour l'enfance est donc nécessairement analeptique et son mouvement est souvent vertigineux entre les pôles temporels où elle oscille.

Bien plus, il faudrait encore souligner les liens étroits entre l'oeuvre pour l'enfance et la jeunesse et les pratiques d'oralité. Il ne suffit pas d'évoquer par-là l'héritage des contes traditionnels que les formes enfantines n'ont jamais délaissé bien que, dans les contextes canadien et québécois, ces traces d'oralité correspondent actuellement à un réel engouement populaire pour le folklore. Mais il y a bien plus que cela, car cette curieuse textualité du livre pour l'enfance se répercute, par la voix de l'adulte-lecteur, en une théâtralité faite de gestes, d'éclats de voix et de lectures orales. C'est cette théâtralité de l'adulte-lecteur qui constitue la matière première du chercheur en littérature pour l'enfance et, si le corpus échappe encore à l'attention de l'université dans de nombreux cas, c'est que la recherche et l'enseignement universitaires en craignent à la fois l'empreinte nostalgique et le goût pour le jeu.

En somme, c'est en redonnant au livre pour l'enfance sa complexité médiatique et sa

place générique particulière que nous pourrions amener l'université à reconnaître son importance stratégique. En effet, est-il aujourd'hui possible de saisir le fonctionnement visuel de la page d'Internet et démonter les mécanismes publicitaires qu'elle met en mouvement sans remonter à cette pédagogie du texte et de l'image qu'est le livre lu, entendu et regardé par l'enfant? Plus profondément encore, la littérature pour l'enfance rassemble en un seul lieu symbolique tous les acteurs et actrices d'une profonde *médiation* par laquelle il nous est donné de comprendre l'espace et surtout le temps. Il me semble que c'est par ce seuil subtil au-delà duquel se croisent tous les chemins du sens que l'oeuvre, souvent interdite d'existence, il est vrai, peut éventuellement affirmer sa légitimité et son droit à l'interprétation. C'est par ce biais que, comme le pensait déjà Walter Benjamin dans son célèbre essai de 1936 (« Le conteur »), l'oeuvre pour l'enfance sert à ouvrir le récit historique à la voix et au mythe.

Ouvrages cités

Benjamin, Walter. « Le conteur: Réflexions sur l'oeuvre de Nicolas Leskov ». 1936. [Trad. Walter Benjamin]. *Oeuvres completes*. Vol. 3. Paris: Gallimard, 2000. 114–51.

Chapleau, Sebastien. « Quand l'enfant parle et que l'adulte se met à écouter, ou la littérature enfantine de retour à sa source ». *CCL/LCJ* 33.2 (2007): 112–26.

François Paré est professeur titulaire et directeur du Département d'études françaises de l'Université de Waterloo (Ontario). En 1993, son livre *Les littératures de l'exiguïté* lui a valu le prix du Gouverneur général du Canada. *La distance habitée* (2003) lui a valu le prix Trillium et le prix Victor-Barbeau de l'Académie des Lettres du Québec. Ses publications les plus récentes incluent: *Jean Marc Dalpé: ouvrier d'un dire* (avec Stéphanie Nutting; 2006); *Le fantasme d'Escanaba*, un essai sur les cultures de la diaspora québécoise en Amérique (2007); et, avec François Ouellet, un ouvrage sur le romancier Louis Hamelin qui paraîtra chez Nota Bene en 2008.